

## Revitaliser le bassin de l'emploi



L'Action locale interentreprises en zone d'emploi du Pays Terres de Lorraine (Alizé) met à disposition des PME un appui de compétences, une avance remboursable sous forme de prêt à taux zéro et un suivi technique. L'objectif est de revitaliser le territoire en consolidant son tissu économique. Pour ce faire, Alizé met en œuvre un programme d'actions visant à accompagner les entreprises locales porteuses de projets de développement. Instauré en octobre 2007, à l'annonce de la fermeture de l'usine Kleber, le plus important employeur situé dans le Pays Terres de Lorraine, ce dispositif aurait dû arriver à son terme fin 2011, mais a pris finalement un peu de retard sur les dates prévues. Afin de poursuivre cette dynamique engagée, les partenaires économiques et

les collectivités territoriales ont décidé de mettre en place ce système innovant d'accompagnement. Ainsi, Alizé doit permettre d'intervenir sur tous les projets créateurs d'emplois durables. Sont concernés les entreprises en développement, d'insertion du territoire, les reprises d'entreprises, les projets structurants, les entreprises en difficulté conjoncturelles... Pour bénéficier de ces aides, il faut néanmoins répondre à quelques critères : être inscrit au registre du commerce et des sociétés, employer moins de 250 personnes, avoir un chiffre d'affaires inférieur à 40 millions d'euros et respecter le critère d'indépendance. A terme, ce dispositif devrait occasionner la création d'une centaine d'emplois dans le territoire.

**Bertrand VOGIN**